



MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° CUB 084 099 26 00012
Date de dépôt : 29/06/2026
Demandeur : **Monsieur RAVOIRE Alain**
Adresse terrain : **1026 B Route d'Avignon à Robion (84440)**
Parcelle(s) : **AL 99 pour 505 m²**

Le Maire,
à

Monsieur RAVOIRE Alain
1026b, route d'Avignon
84440 Robion

Monsieur,

En date du 29/06/2026, vous avez déposé une demande de Certificat d'Urbanisme référencée n°CUB0840992600012.

Or en l'état, votre demande ne peut être instruite.

En effet votre demande porte uniquement sur une seule parcelle, alors que le projet concerne une unité foncière. Or, une demande de certificat d'urbanisme doit être déposée sur l'ensemble de l'unité foncière concernée.

La jurisprudence administrative rappelle qu'un certificat d'urbanisme doit être sollicité sur une même unité foncière. A cet égard, le Conseil d'Etat a défini l'unité foncière comme un « *ilot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire, ou à une même indivision* » ([CE, 27/06/2005, n° 264667](#)).

En conséquence, je vous retourne le dossier, qui ne peut être instruit en l'état, et vous invite à déposer une nouvelle demande portant sur l'intégralité de l'unité foncière concernée.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

ROBION, le 13/07/2026

Le Maire,

Patrick SINTES

